

L'Adresse

Le député a parlé de la mesure du discours du Trône touchant les forêts. Il le sait, les forêts relèvent des provinces. Toutefois, personne plus que moi—je ne devrais pas parler ainsi parce qu'il y a tellement de membres de mon caucus qui pensent comme moi—ne souhaite la conclusion d'accords fédéraux sur l'exploitation forestière, comme par le passé.

Nous avons traité nos forêts sans ménagement, nous n'avons pas su les bien gérer. Nous devons commencer par le reboisement. Quelques institutions s'en occupent déjà. Elles font du bon boulot. Les compétences ne manquent pas dans ce domaine. De plus, c'est un secteur créateur d'emplois. Pour amener les gens à préparer nos forêts pour l'avenir, il nous faudra avoir une vue d'ensemble de nos ressources naturelles. Il nous faudra également travailler en collaboration avec les provinces dans plusieurs secteurs connexes.

Voilà pourquoi nous avons mis l'accent sur nos relations avec les provinces dans le livre rouge que nous avons présenté au moment des élections et nous continuerons de le faire tous les jours où nous siégerons ici. C'est très important, si nous voulons créer des emplois pour les Canadiens et avoir de bons rapports avec les gouvernements des différentes provinces, quelle que soit leur affiliation politique. Comme le député l'a mentionné, nous pouvons les aider à protéger les ressources naturelles comme les forêts. Il est également important que nous protégeions notre agriculture. Le Canada est en effet le seul des 117 pays membres du GATT à croire encore à la gestion de l'offre.

Il est difficile de signer un accord avec soi-même. Or, le Canada est le seul pays à croire encore à la gestion de l'offre. Donc, la seule solution, c'est d'imposer des droits de douane élevés afin de protéger notre système de gestion de l'offre. Nous avons essayé de le faire. Généralement, nous nous en sortons avec un accord relativement satisfaisant quand on pense aux avantages substantiels que vont procurer à notre pays les autres secteurs de l'économie affectés par le GATT.

Je me ferai certes un plaisir de m'entretenir avec le député quand il le voudra. Je suis sûr qu'il existe là un terrain commun qui nous permettra de nouer des liens d'amitié et de discuter sérieusement de cette question. Je l'invite à me rencontrer. Nous sommes ici pour un certain temps. Nous allons apprendre à aimer cet endroit où nous essayons de défendre les intérêts des Canadiens. Les intérêts des gens qui nous ont élus pour les représenter à Ottawa.

J'ai remarqué ces quelques dernières années que, bien souvent, les gens dont le but primordial était de voir leur photo en première page ou de passer à la télévision chaque soir de la semaine n'étaient pas réélus. Ils passaient tellement de temps à se mettre en valeur qu'ils oubliaient totalement les gens qui les avaient élus pour les représenter à Ottawa.

Je me réjouirai d'avoir une conversation privée avec le député.

• (1950)

M. Jean H. Leroux (Shefford): Monsieur le Président, j'ai écouté les propos du député et je dois avouer à la Chambre que j'ai été ému par son nationalisme et profondément touché par sa vision du Canada. Je dois dire, monsieur le Président, que cette partie du monde est vraiment un endroit où il fait bon vivre, un

endroit qui offre de nombreux débouchés. Le Canada a toujours été un pays démocratique.

Il est temps, je pense, que tous les Canadiens se rendent compte de la nécessité d'aller de l'avant et de laisser les Québécois fonctionner comme ils l'entendent.

Comme je l'ai mentionné, je suis d'accord sur tout ce que le député a dit à propos de notre pays. Voyons maintenant si nous pouvons vivre en harmonie. À mon avis, c'est possible. Si je siége aujourd'hui à la Chambre aux côtés de mes collègues du Québec et d'autres régions du Canada, c'est précisément pour prendre position et décider de l'avenir dans le meilleur intérêt du Canada et du Québec.

[Français]

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, compte tenu de l'heure, me serait-il possible d'obtenir d'ores et déjà, avant d'entreprendre mon intervention, le consentement unanime de cette Chambre comme l'oblige notre Règlement pour que je puisse poursuivre quelques minutes après l'heure normalement prévue pour l'ajournement?

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre a entendu la demande de l'honorable député de Roberval. Lui accorde-t-elle son consentement unanime afin qu'il puisse poursuivre au-delà de 20 heures, qui est l'heure normale d'ajournement?

[Traduction]

Des voix: D'accord.

M. Gauthier (Roberval): Merci beaucoup, monsieur le Président. Dans l'esprit de cette nouvelle législature, . . .

Le président suppléant (M. Kilger): Pardon. Je m'excuse de ne pas avoir accordé la parole au député comme il se doit. Le député de Regina—Lumsden.

M. Solomon: Monsieur le Président, en ce qui a trait à la demande de consentement unanime, dans l'esprit de coopération qui anime cette nouvelle législature et au nom des députés du Nouveau Parti démocratique, c'est avec plaisir que je donne le consentement de cette partie de la Chambre.

Le président suppléant (M. Kilger): Il y a consentement unanime.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier tous mes collègues qui ont accepté de donner ce consentement unanime pour que ma première intervention dans cette Chambre ne soit pas interrompue.

C'est toujours un moment extrêmement impressionnant pour un nouveau parlementaire que de prendre la parole devant une assemblée comme la nôtre qui est le fruit, le produit même de la démocratie. J'essaierai tout de même d'être relativement bref pour respecter l'esprit de notre Règlement.

Nous sommes au terme d'une campagne électorale où nous avons tous parcouru nos circonscriptions avec le plus grand soin. Que je sache, aucun parlementaire en cette Chambre, de quelque côté de la Chambre qu'il se trouve, n'a manqué d'être à l'écoute de ses électeurs durant cette période que nous terminons à peine.

Durant cette période, et c'est une des vertus principales de la démocratie, les électeurs, nos électeurs, ont pu se faire entendre.